



Dossier unique ADULTE

Pôle Enseignement Artistique

de la ville de Cesson-Sévigné

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt : ___ / ___ / ___

1. L'ADULTE

Civilité : _____ Nom : _____

(intitulé souhaité pour la correspondance et la facturation)

Prénom : _____ Nom de jeune fille : _____

Né(e) le : ___ / ___ / _____

Adresse : _____

Code postal : L L L L L Ville : _____

☎ Domicile : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Liste rouge

E-mail : _____@_____

Situation familiale :

Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Union maritale Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e)

Catégories Socio-Professionnelles :

- | | | | |
|--|--------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Agriculteur | <input type="checkbox"/> | Intermittent du spectacle | <input type="checkbox"/> |
| Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise | <input type="checkbox"/> | Militaire, Gendarme | <input type="checkbox"/> |
| Cadre du secteur privé | <input type="checkbox"/> | Ouvrier | <input type="checkbox"/> |
| Cadre du secteur public | <input type="checkbox"/> | Parent au foyer | <input type="checkbox"/> |
| Congé parental | <input type="checkbox"/> | Profession libérale | <input type="checkbox"/> |
| Demandeur d'emploi | <input type="checkbox"/> | Retraité | <input type="checkbox"/> |
| Employé du secteur privé | <input type="checkbox"/> | Sans activité professionnelle | <input type="checkbox"/> |
| Employé du secteur public | <input type="checkbox"/> | Technicien | <input type="checkbox"/> |
| Etudiant | <input type="checkbox"/> | | |

Lieu de travail (code postal, ville) : L L L L L _____

☎ professionnel : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ ___ / ___ / ___ / ___ / ___



☎ Portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Compagnie d'assurance de la Responsabilité Civile : _____

N° de police d'assurance Responsabilité Civile : _____

Date d'échéance : ___ / ___ / _____

- QUI APPELER EN CAS D'URGENCE ?

NOM Prénom			Lien de parenté

- **J'AUTORISE** les responsables des services municipaux à prendre le cas échéant toutes mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de ma santé. Oui Non

- **J'AUTORISE** à être filmé(e) ou photographié(e) : Oui Non

- **J'AUTORISE** la diffusion de mon image sur tous supports de communication Mairie (CIM, site internet, Ouest-France...) Oui Non

- **J'AUTORISE** l'envoi d'informations par mail : Oui Non

- **JE M'ENGAGE** à respecter le règlement de fonctionnement des structures municipales que je fréquente.

- **CERTIFIE avoir reçu et pris connaissance de la note d'information du dossier unique et des conditions tarifaires.**

- **JE CERTIFIE** avoir pris connaissance des renseignements demandés, atteste de l'exactitude des informations sur ma situation figurant dans le présent dossier et m'engage à signaler à l'Espace Citoyen tout changement pouvant intervenir.

3. PARTICIPATION FINANCIÈRE

Votre participation financière ne couvre qu'une partie du coût de revient global des activités. Le solde est pris en charge par le budget de la Ville.

La ville de Cesson-Sévigné a mis en place une modulation des tarifs en fonction des ressources des familles (quotient familial). A cette fin, plusieurs tranches de dégressivité existent. La fixation de votre tranche de dégressivité est déterminée à partir du quotient familial.

3.1 Quotient Familial, mis à jour chaque année au 1^{er} janvier

La Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine met à disposition de la Ville de Cesson-Sévigné un service internet à caractère professionnel (CAFPRO) lui permettant de consulter directement votre quotient familial nécessaire au calcul des tarifs dégressifs pour les activités municipales.

A cette fin, nous vous remercions par avance de bien vouloir renseigner la partie ci-dessous :

Je soussigné, _____, est :

Allocataire CAF

Autorise la Ville de Cesson-Sévigné à obtenir du service CAFPRO les données nécessaires au calcul de la facturation
N° d'allocataire CAF (7 chiffres) : ___/___/___/___/___/___/___

**Merci de vous assurer que votre dossier est intégralement à jour au niveau de la CAF (revenus, situation, nombre d'enfants à charge, ...)
Dans le cas contraire, merci de nous transmettre votre avis d'imposition revenus N-2.**

N'autorise pas la Ville de Cesson-Sévigné à consulter le service CAFPRO

➤ Documents à fournir : attestation de paiement de la CAF (année en cours) datant de – de 3 mois, avec indication du quotient familial

Allocataire MSA ou autre régime : _____

Documents à fournir : attestation de paiement (année en cours) datant de – de 3 mois, avec indication du quotient familial et des prestations familiales reçues, à défaut avis d'imposition revenus N-2 et justificatif de l'organisme versant les prestations pour la famille et le logement (document(s) avec détail des prestations reçues).

Je ne souhaite pas communiquer mes revenus ou je suis Non-Cesson nais

Aucun justificatif de ressources n'est à fournir.

Attention ! Dès lors que cette rubrique est cochée, votre dossier de tarification est automatiquement renouvelé au tarif maximum sans aucune démarche de votre part.

Votre participation financière étant calculée en fonction de vos revenus et de votre composition familiale, le tarif maximum sera appliqué d'office pour chaque service utilisé, s'il n'est pas possible de calculer votre quotient familial (absence de n° d'allocataire CAF et d'autorisation CAFPRO ou dossier non mis à jour auprès de la CAF, absence d'attestation de quotient MSA ou SNCF, absence de fiche d'imposition N-2). Ce tarif maximum sera appliqué tant que les justificatifs ne seront pas intégralement transmis à l'Espace Citoyen. **Il n'y a pas d'effet rétroactif.**

Le quotient familial est calculé pour l'année civile. Ce dernier est révisable en cas de changement de situation familiale, sur présentation d'un justificatif (acte de naissance ...). **Il n'y a pas d'effet rétroactif.**

Aucun quotient familial ne peut être calculé pour les personnes n'habitant pas la ville de Cesson-Sévigné. Dans ce cas, le tarif non-Cessonnois de la prestation est appliqué.

3.2 Les tarifs

Les tarifs sont fixés chaque année par délibération du Conseil Municipal pour un effet au 1^{er} septembre. Ils sont consultables sur le site de la Ville et sur le Portail Familles.

Définition de la notion de Cessonnois : On entend par Cessonnois toute personne physique redevable **d'une taxe d'habitation** sur le territoire de la commune de Cesson-Sévigné.

Le statut de Cessonnois est validé par un justificatif de domicile de l'utilisateur datant de moins de 3 mois (gaz, électricité, documents fiscaux) fourni chaque année au mois de septembre et/ou au moment de l'inscription aux activités.

Le statut de Cessonnois donne accès aux **tarifs « Cessonnois »** et à la grille des **tarifs dégressifs** applicable pour les activités concernées. Délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2016.

4. MODALITES DE FACTURATION ET PAIEMENT

4.1 Les factures sont adressées trimestriellement par courriel.

Je ne dispose pas de courriel. Aussi, je souhaite recevoir la facture par voie postale

4.2 Modes de paiement acceptés

- Chèque bancaire
- Espèce
- Carte bancaire
- En ligne par le Portail Familles (paiement sécurisé)
- Prélèvement bancaire en complétant la demande de prélèvement SEPA accompagnée d'un RIB
- Chèque vacances (pour les ALSH et les écoles culturelles)
- CESU (pour les ALSH, la garderie, la Maison de l'Enfance et la Micro crèche)
- Bons CAF (pour les ALSH pendant les vacances scolaires)

5. CONFIDENTIALITE

Vos réponses sont obligatoires pour gérer votre dossier unique. **Un dossier incomplet ne pourra pas être traité.** Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer auprès du service espace citoyen de la ville de Cesson Sévigné, seul destinataire de ces données.

Rappel : Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Signature

Date et mention « lu et approuvé »

Liste des pièces indispensables au traitement de votre dossier :

- Dossier unique dûment complété, daté et signé
- Justificatif de domicile datant de – de 3 mois
- Attestation d'assurance responsabilité civile